



IMPÔTS FONCIERS ET TAXES D'ENTREPRISE



MODIFICATIONS AU RÉGIME DE PAIEMENTS ÉCHELONNÉS DES TAXES (RPET)

Coordonnées : 311 ou (sans frais) 1-877-311-4974

Télec. : 204-986-3220

Adresse postale : Service de l'évaluation et des taxes de la Ville de Winnipeg
510, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3B 3M2

Veillez remplir les parties 1, 2 ou 3 et 4 et nous faire parvenir les renseignements demandés ci-dessous par la poste, par télécopieur ou par courrier électronique.

Pour toutes les modifications, il faut **un préavis écrit de deux semaines** avant la date du paiement suivant.

PARTIE 1 – Renseignements sur les impôts fonciers ou les taxes d'entreprise *(en caractères d'imprimerie)*

Nom _____ Numéro de téléphone _____

N° du rôle d'imposition _____

Adresse du bien ou de l'entreprise _____

Date d'entrée en vigueur du changement de compte ou de l'annulation _____

PARTIE 2 – Changement de compte bancaire SEULEMENT

Veillez annexer à la présente demande un des documents suivants :

- un chèque annulé
- le formulaire d'autorisation de prélèvement bancaire de votre institution financière

PARTIE 3 – Demande d'annulation

Je désire annuler ma (Nous désirons annuler notre) participation au Régime de paiements échelonnés des taxes (RPET) pour l'une des raisons indiquées ci-après :

- Vente du bien
- Préférence pour le paiement annuel
- Autre _____

Je reconnais (Nous reconnaissons) savoir que les taxes et les impôts impayés deviennent exigibles et sont assujettis aux pénalités prévues par le *Tax Penalty By-law* (règlement municipal sur les pénalités fiscales) dès l'annulation de la participation au régime.

PARTIE 4 – Signature obligatoire

SIGNATURE : _____

DATE : _____